



Travaux en cours, passerelle en arrière-plage de Pampelonne

### Pages 2 & 3

#### Pampelonne actualités

Travaux réalisés en 2020  
Prévisions travaux 2021-2022  
Plan prévisionnel d'aménagement

### Page 4

#### Economie & vie locale

Liste des délégataires  
Economie post Covid  
Maison de santé

### Page 5

#### Animations & culture

Agenda culturel de l'été  
Espace d'expression politique

### Page 6

#### Conseil municipal

Liste des élus & délégations

Commune de Ramatuelle  
Journal d'information  
de la Mairie de Ramatuelle

Directeur de la publication : Roland Bruno  
Délégué à la communication : Bruno Caietti  
Coordination et rédaction : Françoise Balet  
Conception graphique : Sylvie Pascarel  
Photos Mairie de Ramatuelle :

Françoise Balet, Jean-Louis Chaix, Sylvie Pascarel  
Impression : Riccobono, Le Muy

Dépôt légal 2020 - Tous droits réservés.  
Reproduction interdite - Commune de Ramatuelle

## édito

Le confinement a remis en question nombre de nos certitudes, de nos habitudes. A commencer par notre Conseil municipal, installé deux mois et demi après son élection au premier tour, le 15 mars. L'équipe rajeunie, constituée de femmes et d'hommes engagés, vous est présentée en page 6 de ce journal d'été. Elle sera à votre écoute pour mieux appréhender notre avenir commun.

Dans ce monde en transition, la mobilisation des citoyens aux côtés de leurs représentants est plus que jamais nécessaire. Aussi, je vous invite à suivre l'actualité de la démocratie locale sur le site [www.ramatuelle.fr](http://www.ramatuelle.fr) ainsi que sur la page Facebook Commune de Ramatuelle, récemment créée.

Au sein des séances du Conseil municipal ouvertes à tous, nous débattons notamment des questions d'aide et de soutien aux entreprises locales mais également des mesures à prendre pour conforter le lien entre essor économique et protection de l'environnement. En organisant la transition écologique et énergétique, nous recherchons des solutions pour préserver la nature, économiser les ressources de la planète et les deniers publics. Le dossier de notre plage de Pampelonne en est l'exemple emblématique. Nous incitons nos concitoyens à plus de civisme, plus de respect pour cet environnement si privilégié que nous devons transmettre à nos enfants.

En attendant le bilan touristique de l'été, nous avons tout mis en œuvre pour proposer animations et spectacles culturels dans les strictes

règles sanitaires. Denis Antoine, président du festival Jazz à Ramatuelle a préféré reporter sa 35<sup>ème</sup> édition. Nous l'avons compris. Jacqueline Franjou, présidente du Festival de Ramatuelle a choisi de maintenir les festivals de musique classique et de théâtre & variétés. Nous la soutenons.

Concernant la sécurité, nous espérons une saison sereine. De nombreux services sont mobilisés pour l'assurer : patrouille équestre, Comité Communal Feux de Forêt, police municipale renforcée, CRS, pompiers et nageurs sauveteurs.

Cette année, vous avez un rôle à jouer dans ce dispositif, en respectant la distanciation physique et les gestes barrières.

**Confiant dans la coopération de tous, je vous souhaite un bel été, à la lumière du Sud.**



**Roland BRUNO**  
Maire de Ramatuelle

# Pampelonne actualités

1



En matière de travaux publics, les calendriers dépendent des conditions météorologiques, mais aussi, nous l'avons vu ces trois dernières années, des catastrophes naturelles, industrielles et sanitaires. Jusqu'à mars 2020, le grand chantier de réaménagement de la plage de Pampelonne avait réussi à tenir ses promesses et ses délais. Les règles de confinement ou de distanciation et les pertes de recettes induites, suite à l'épidémie de Covid-19, ont entraîné quelques ajustements : le report de certains travaux et la création d'une phase 4 (d'octobre 2021 à avril 2022).

Rappelons que l'enjeu de ce projet est de faire cohabiter sur cette plage de Pampelonne la présence et la circulation d'un public nombreux avec la protection et le développement de végétaux en voie de disparition mais déterminants pour stabiliser le sable face à la menace d'érosion.

## Tour d'horizon des réalisations 2019-2020

Malgré l'arrêt total des travaux durant plusieurs semaines au printemps, une grande partie des aménagements de la plage et de l'arrière-plage de Pampelonne prévus en phase 2 (hiver 2019-printemps 2020) a pu aboutir.

### ● Les ganivelles

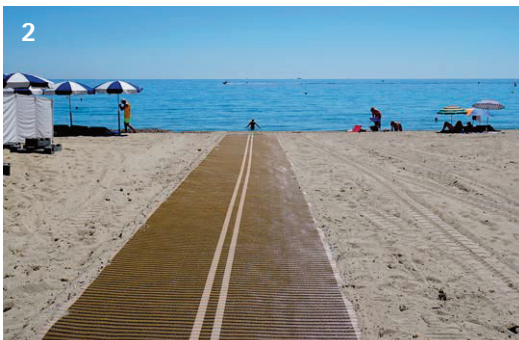
La mise en place de ganivelles en châtaigner est venue compléter le programme de mise en protection de la dune, reconstituée ou encore présente à l'état de lambeaux, sur toute la longueur de la plage, du secteur Tahiti jusqu'à Bonne-Terrasse.

### ● Les accès à la mer pour piétons

Protéger la dune supposait de réduire le nombre des traversées par les piétons. Tout en maintenant la possibilité d'accéder à la mer, les traversées de la dune ont été ramenées à 1 tous les 100 mètres environ, en privilégiant les accès collectifs (voies publiques ou privées, parkings, établissements recevant du public) (photo 1).

### ● Les passerelles parallèles à la plage

Des passerelles (cheminements en bois, sur pilotis), parallèles à la mer, seront réalisées par endroits. Ces ouvrages, sur terrains publics, canalisent les flux de promeneurs, facilitent l'accès à la mer depuis les propriétés de l'arrière-plage, tout en survolant les secteurs sensibles, avec des détours pour éviter les espèces végétales à protéger. Ce sera notamment le cas sur le domaine public maritime entre les secteurs "Epi" et "Patch".



Un tronçon test a été aménagé cet hiver sur ce principe devant le "camping Kon Tiki" (photo page édito).

Tous les secteurs de plage seront à terme accessibles depuis les parkings pour les personnes à mobilité réduite. Un équipement (tapis) test a été installé pour chaque secteur dès la phase 2 (photo 2).

### ● Poussière et inondabilité des parkings

Dans le cadre de la préparation des aménagements définitifs prévus en phases 3 et 4 et du passage au paiement automatisé, des tests sont aussi effectués : cloutage avec du ballast de pierre pour résorber le problème de poussière dans les secteurs "Gros Vallat" et "Tamaris".

reprofilage des pentes pour une meilleure maîtrise des eaux de pluie. Les sorties de ruisseaux sur la plage ont été canalisées par des palplanches de bois.

### ● Le rond-point de Patch

Secteur "Patch", un cheminement pour piétons a été amorcé en dehors du rond-point côté plage. Il sera finalisé en phase 3. Le cordon dunaire a été mis en protection afin de maîtriser les fuites de sable vers la voirie. Des travaux de canalisation des eaux de ruissellement ont été réalisés (photo 3).



### 1. Jardin Tropézina

### 2. Bar du soleil

### 3. Tahiti Beach

### 4. Plage Moorea

### 6. Pampelonne Nautic Club

### 7. Sun Force

### 8. Club Les Palmiers

### 5. Loulou à Ramatuelle

### 11. Playamigos

### 10. L'Orangerie

### 12. Neptune

### 13. Tiki Beach

Snack Le Tono

Secteur Tahiti

Secteur Moulins

Secteur Tamaris

Secteur Campings

2

Plan prévisionnel d'aménagement

### ● Aménagements paysagers : plantations

Le programme est quasi terminé : cette année plus de 50 000 boutures ont été repiquées dans le sable ou dans les zones déjà plantées en phase 1 : des végétaux issus de graines ou boutures prélevées sur place (lis maritime, chiendent et roseau des sables, chardon des dunes ou euphorbe maritime...), autant d'espèces vivaces qui poussent rapidement dans le sable et dont l'installation sera aidée par un arrosage en goutte à goutte provisoire (photo 4).



### ● Plage naturiste

Le secteur naturiste du Sud de la plage est légèrement décalé vers le Nord suite au déplacement du poste de secours.

### ● Sanitaires publics

La pandémie n'a malheureusement pas permis la réalisation des pavillons de sanitaires publics initialement prévue pour l'été 2020 dans les secteurs : "Tamaris Sud" et "Patch Sud" (reportée en phase 3). Des pavillons complémentaires sont à l'étude pour les secteurs : "Tamaris Nord", "Gros-Vallat Nord" et "Bonne-Terrasse". Avec les pavillons des secteurs "Bistagne" (à rénover) et "Tahiti", la plage pourrait comporter 7 pavillons de sanitaires publics à l'été 2022 (voir plan ci-dessous). Pour autant, les établissements de plage resteront tenus au respect des engagements contractuels qui prévoient l'accès de leurs toilettes pour tous.

### ● Poubelles sur la plage : vers un changement des pratiques

L'intention est de soulager cet espace naturel de la pression des déchets (poubelles dans le paysage, circulation des véhicules pour les vider, débordements, envols de plastique vers la mer...). Pour ce faire, dès cette saison, les corbeilles de propreté, jusqu'alors dispersées, ont été rapprochées des sorties (33 corbeilles) afin que chacun puisse y déposer ses débris juste avant de quitter la plage (+ 8 corbeilles sur les parkings communaux).

## Adaptations du service public de plage

Un deuxième avenant à la concession de plage naturelle Etat/commune a été sollicité auprès du préfet.

Parmi les ajustements soumis à l'Etat :

- Déplacement de postes de secours pour une meilleure efficacité ; repositionnement du club pour enfants dans le secteur "Patch"
- Élargissement de 5 mètres de certains lots à la capacité d'accueil particulièrement insuffisante (dans la limite de 20 % de plage exploitée commercialement)
- Installation de terrasses en bois conformes aux exigences en termes de sécurité du personnel pour les lots loisirs nautiques

L'offre de services à petits prix :

- . L'ouverture du snack "Le Tono", secteur "Tamaris" a dû être reportée à la saison 2021.
- . La procédure d'attribution du lot 23 sera relancée.

## Financement des travaux d'aménagements

Les travaux d'aménagement de la plage de Pampelonne reposent essentiellement sur les recettes tirées de la plage (domaine public maritime) et du domaine public communal.

- Montant des recettes en 2019 : 5 millions d'euros
- Estimation du montant des recettes 2020 : 2,7 millions d'euros

L'estimation à la baisse de près de 50 % a entraîné un report des travaux prévus sur l'exercice 2020-2021 qui seront repoussés en phase 4.

En outre, la commune vient d'obtenir une subvention de 1.785 millions d'euros de l'Union Européenne via la Région.



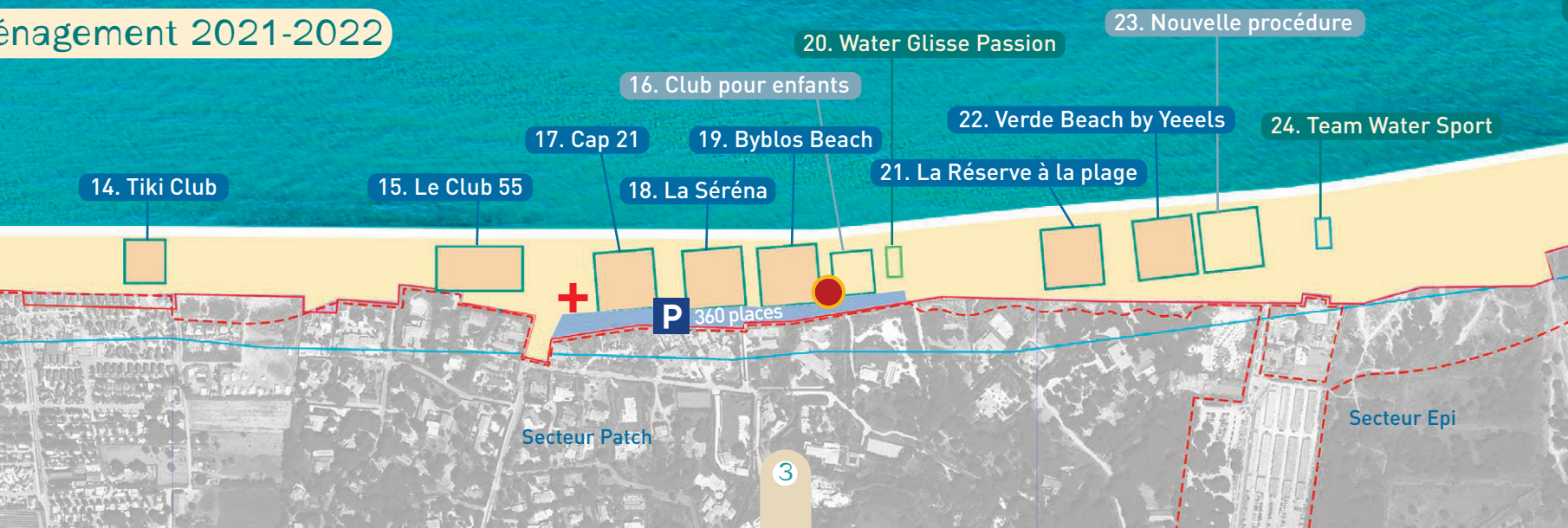
### Travaux prévus en phase 3 ● automne 2020 - printemps 2021

- Passerelle piétons entre "Epi" et "Patch"
  - Passerelle piétons le long du parking de la "Matarane" et du camping de la "Toison d'Or"
    - Création de sanitaires publics : "Tamaris" et "Patch"
  - Parking "Tamaris" : paysage, éclairage et automatisation (automatisation en cours d'étude)
    - Parking "Tahiti" : paysage, éclairage et automatisation
- Au minimum 30 bornes à vélo sont prévues par parking public.

### Travaux prévus en phase 4 ● hiver 2021 - printemps 2022

- Parking "Patch" : paysage, éclairage et automatisation
  - Parking "Gros-Vallat" : paysage, éclairage et automatisation
  - Aire de camping-car : paysage, sanitaires et éclairage
    - Cale de mise à l'eau au "Migon"
- Intégration des bâtiments publics à l'espace naturel remarquable :
- Déconstruction des sanitaires de "Bistagne" et du poste de secours de "Patch" (avant remplacement par des constructions démontables)
    - Sanitaires secteurs "Gros-Vallat" et "Epi".
  - Postes de secours de "Patch", "Tamaris", "Gros-Vallat"
    - Nouvelles guérites de parking.

## Aménagement 2021-2022



# Economie & vie locale

## Déléataires du service public balnéaire de la plage de Pampelonne 2019-2030

- ➔ **Accès route de Tahiti**
  - Jardin Tropézina
  - Bar du soleil
  - Tahiti Beach
- ➔ **Accès chemin des Moulins**
  - Plage Moorea
- ➔ **Accès chemin des Tamaris**
  - Loulou à Ramatuelle
  - Pampelonne Nautic club
  - Sun Force
  - Club les Palmiers
  - L'Orangerie
- ➔ **Accès chemin de la Matarane**
  - Playamigos
  - Neptune
- ➔ **Accès par Kon Tiki**
  - Tiki Beach
  - Tiki Club
- ➔ **Accès boulevard Patch**
  - Le Club 55
  - Cap 21
  - La Sérénia
  - Byblos Beach
  - Water Glisse Passion
- ➔ **Accès chemin de l'Épi**
  - La Réserve à la Plage
  - Verde Beach
  - Team Water Sport
- ➔ **Accès route de Bonne Terrasse**
  - Pep's Spirit
  - Cabane Bambou
  - Indie Beach house
  - L'Esquinade
  - Tropicana

## Soutien à l'économie locale post Covid

Afin de limiter les conséquences néfastes des restrictions dues à la crise sanitaire, la commune a démontré sa volonté de soutenir l'économie balnéaire en accompagnant la réouverture effective des établissements de plage dont dépendent des milliers d'emplois.

- **Concessions du service public balnéaire** : dans un premier temps, la commune a sursis au prélèvement de la part de redevance fixe prévu le 15 juin. Une réduction prorata temporis (50 %) portant sur la part fixe de la redevance et tenant compte des périodes d'exploitation différentes sur le domaine public communal (temps d'occupation) et sur le domaine public maritime a été décidée par le Conseil municipal.

De plus, les concessionnaires ont adressé à la commune des demandes de dégrèvements et amendements aux dispositions contractuelles de façon à soulager leurs entreprises par l'intermédiaire de l'association des Exploitants de la plage de Pampelonne et de leur président, Albert Dufrene. La commune est dans l'attente d'une réponse du préfet en vue d'une réduction du prélèvement de l'Etat sur les redevances. L'autorisation d'étendre les lots pour compenser les règles de distanciation et de ne pas démonter les bâtiments d'exploitation en 2020 a été refusée.

- **Espace public communal - Village** : au-delà des décisions gouvernementales relatives aux aides économiques accordées aux entreprises du tourisme, le Conseil municipal s'est prononcé sur un ensemble de réductions des droits d'exploitation du domaine public (trottoirs, places, terrains communaux). Notamment, une réduction de 50 % des taxes du 2 juin au 31 octobre pour les forains, les taxis, les commerces, les restaurants : place de l'Ormeau, rue Victor Léon, avenue Georges Clemenceau, avec agrandissement des terrasses sans surcoût.



## La maison de santé rend service à tous



### Installation d'un médecin généraliste en septembre

Le Docteur Gérard Kreutz s'installera le 1<sup>er</sup> septembre dans l'un des deux cabinets médicaux de la maison de santé. Diplômé de la faculté de Nancy, il exercera la médecine générale au profit des tout petits comme des plus grands.

Il est, par ailleurs, diplômé en gériatrie et en médecine du sport. Il quitte la Lorraine pour rejoindre les professionnels déjà installés dans la structure avec le projet de développer des programmes de santé en commun.

Il consultera tous les jours, en consultations libres et sur rendez-vous. Ses coordonnées seront communiquées fin août sur le site [www.ramatuelle.fr](http://www.ramatuelle.fr)

### Cabinet infirmières diplômées d'Etat

Soins à domicile et au cabinet - 7/7  
Ouvert de 10h à 10h30 et de 17h à 17h30  
Dimanche sur rendez-vous : 04 94 79 26 57  
Nadine Mornon : 06 15 99 62 13  
Carole Noel : 06 15 10 53 33

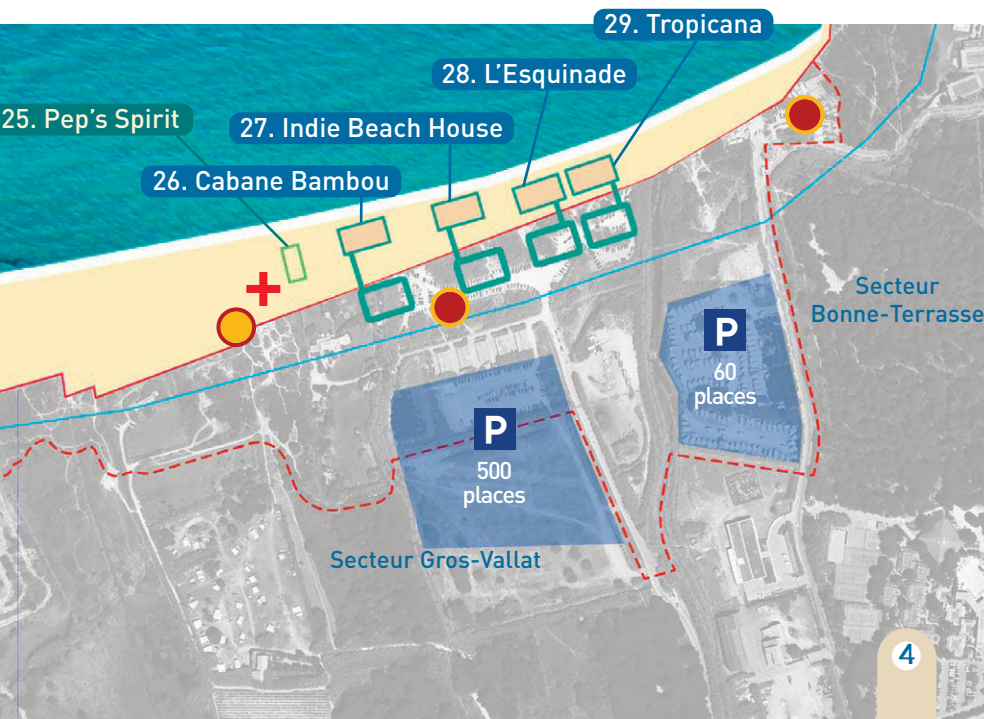
### Kinésithérapeute - Ostéopathe

Loïc Guerin  
Reçoit sur rendez-vous au 06 45 61 52 22

### Pharmacie

04 94 79 20 78 - Garde 3237  
Françoise Tujague-Chabrelie, Stéphanie Quillent, docteurs en pharmacie  
Nathalie Brunet, préparatrice  
Horaires : lundi au vendredi de 9h à 19h30  
Samedi de 9h à 12h30 et de 15h à 19h30  
Dimanche de 9h à 12h30

**Maison de Santé**  
Boulevard du 8 mai 1945 - 83350 Ramatuelle



- Domaine Public Maritime (DPM)
- Bande des 100m
- - - Périmètre du Schéma d'aménagement
- Lots sur le Domaine Public Maritime (DPM), ouverture 8 mois maximum.
- Accès piétons au lot démontable
- Lots pour des bâtiments réversibles sur des terrains communaux en arrière de la dune (ouverture à l'année)
- Lots pour loisirs non motorisés
- Lots pour loisirs motorisés
- ⊕ Postes de secours
- ⊕ Sanitaires publics existants
- ⊕ Sanitaires publics en prévision 2021-2022
- Autorisation d'Occupation Temporaire du Domaine Public Communal
- ⊕ Parkings communaux : 1335 places

Ce document est proposé à titre uniquement indicatif  
Pour plus d'informations : [www.ramatuelle.fr](http://www.ramatuelle.fr)

# Animations & Culture

## Agenda culturel de l'été - Sélection

### Tout l'été

#### Sentier marin Pampelonne

● Balade en autonomie, avec masques et tubas, au fil des bouées informatives et des panneaux immergés (gratuit). Ou bien en balade accompagnée, tous les mercredis en juillet / août (5€, inscription obligatoire à l'O.T.C.). Sentier à l'extrême Sud de la plage de Pampelonne.

Accès par la Rte de Bonne-Terrasse.

#### Visites du Moulin de Paillass

##### ● Samedis et dimanches

L'Association Les Amis des Moulins de Ramatuelle assure des visites gratuites en permanence de 10h30 à 12h30. A l'intérieur du moulin, groupe de 6 personnes avec port du masque obligatoire.

#### Marché provençal au village

##### ● Tous les jeudis et dimanches matin

Navette gratuite en petit train de 9h30 à 13h au départ du parking du Tennis-Padel, sur la Rocade.

#### Visite insolite du village

##### ● Mardis et vendredis

Rdv à 8h45 devant la salle d'exposition Le Garage, avenue Georges Clemenceau. Gratuit, sur inscription. Départ à 9h. Durée : 1h30.

#### Les Mardis des enfants

##### ● Tous les mardis

Rencontres ludiques et artistiques, Esplanade de la Mairie, à 18h. Gratuit.

#### Concerts plage de l'Escalet

##### ● Tous les lundis

Les pieds dans le sable de l'Escalet, et la tête dans les étoiles. De 21h à 23h. Voir programme sur le site de l'O.T.C.

### Juillet

#### Exposition photo du Festival de Ramatuelle

##### ● Du 28/07 au 10/08.

Exposition de photos extraites du livre de Jacqueline Franjou, présidente du festival.

Entrée libre du mardi au vendredi

10h30/13h et 16h/20h,

samedi 16h/20h, dimanche 10h30/13h

Le Garage - avenue Georges Clemenceau.

### Août

#### Soirées au Moulin

##### ● Vendredis 7 et 21

Visite commentée du moulin, animation musicale, entoilage des ailes selon le vent. De 17h à 20h. Gratuit.

#### Traversée de Pampelonne à la Nage

##### ● Dimanche 9

Epreuve sportive : 5 km de nage, de la plage publique avant Tropézina, à la plage publique après Tropicana. Sur inscription à l'Office de Tourisme et de la Culture, participation : 10 €.

#### Marchés en Nocturne au Village

##### ● Mercredis 12 et 26

Artisanat d'Art, terroirs et saveurs Place de l'Ormeau, de 17h à 23h.

#### Les Enfants Rois

##### ● Mercredis 12 et 26

Au détour des ruelles de 18h à 22h : animations, déambulation, sketches...

#### Exposition La Couleur du Jazz

##### ● Du 12 au 23

Cinquante nuances de Jazz de Erwann Gauthier, proposé par Jazz Festival Ramatuelle. Le Garage - avenue Georges Clemenceau.

#### Soirée Cubaine

##### ● Vendredi 14

Animation musicale, 21h Place de l'Ormeau.

#### Jazz au village

##### ● Samedi 15

Soul's Goude Concert gratuit en partenariat avec Jazz à Ramatuelle. Place de l'Ormeau, de 19h à 20h30.

#### "Les Arts du Rire"

##### ● Jeudi 20

Kheiron - "On n'éteindra pas la lumière"

Au Théâtre de Verdure, à 21h34.

Places non numérotées.

Entrée : 30 € - Ado : 20 €

gratuit pour les moins de 13 ans

Billetterie en ligne :

[www.lesartsdurire.com](http://www.lesartsdurire.com)

Réervations : 33 (0) 6 14 80 92 91

#### Concert à l'Eglise

##### ● Mardi 25

Macaluso Eglise de Ramatuelle, à 21h.

#### Exposition au Garage

##### ● 26/08 au 8/09

Claudio Ruax, artiste peintre.

#### Fête de la Saint-André

##### ● Samedi 29

Place de l'Ormeau de 15h à 22h.

Avec "Esprit de cirque". Gratuit.

#### Représentation Théâtrale

##### ● Dimanche 30

Catherine Verlaquet

"Un concours de circonstances"

Esplanade de la Mairie, 20h30, gratuit.

#### "Angel's Band"

##### ● Lundi 31

Standards de jazz en quartet

Esplanade de la Mairie de 19h à 21h.

### Septembre

#### Musique à l'esplanade

##### ● Mercredi 2 et 9

De 17h30 à 19h.

#### "Le petit monde fantastique de Ramatuelle"

##### ● Tous les mercredis

Visite du village.

Départ salle Le Garage à 16h.

#### Musique au square

##### ● Tous les jeudis

Square Jean-Pierre Olivier

De 17h30 à 19h.

#### Concerts à l'église

##### ● Vendredis 4, 7, 18

Eglise de Ramatuelle à 21h.

#### Théâtre

##### ● Samedi 12

"La nuit juste avant les forêts"

Bernard-Marie Koltès

Espace Albert-Raphaël à 21h. Gratuit

#### Exposition Vigne et Vin

##### ● Du 14 au 30

Dessins d'humour

Association Le Crayon

Salle Le Garage.

#### Conférence musicale

##### ● Samedi 19

Autour de Frédéric Mistral

Par Bàrri Nòu

Espace Albert-Raphaël, gratuit.

## Festival de Ramatuelle

### Festival Nuits Classiques de Ramatuelle

Théâtre de Verdure, à 21h.

- Mardi 28 **Life is a cabaret**  
Marie-Laure Garnier, soprano  
Célia Onéto Bensaid, piano
- Mercredi 29 **Récital Chopin, Beethoven...**  
Marie-Joseph Jude, piano
- Jeudi 30 **Chopin, l'âme déchirée**  
Patrick Poivre d'Arvor, récitant  
Jean-Philippe Collard, piano.

### Festival de Ramatuelle 36<sup>ème</sup> édition

Théâtre de Verdure, à 21h30.

- Samedi 1<sup>er</sup> **Jarry**
- Dimanche 2 **Par le bout du nez**  
Mis en scène par Bernard Murat  
Avec François Xavier Demaison  
et François Berléand
- Lundi 3 **Inconnu à cette adresse**  
Avec Michel Boujenah et Charles Berling  
En 1<sup>ère</sup> partie : **Huit pieds sur terre**  
Les Petites ouvreuses
- Mardi 4 **Pierre Palmade joue ses sketches**
- Mercredi 5 **Le Muguet de Noël**  
Avec Lionnel Astier, Frédéric Bouraly,  
Jean-Luc Porraz et Alexie Ribes
- Jeudi 6  
**Et pendant ce temps Simone Veille**  
Nathalie Portal, Hélène Serres,  
Vanina Sicurani, Dominique Mérot.
- Vendredi 7 **Hugo au bistrot**  
Avec Jacques Weber et Magali Rosenzweig
- Samedi 8 **Rupture à domicile**  
Avec Olivier Sitruk, Anne Plantey  
et Benoît Solès
- Dimanche 9 **The Opera Locos**  
De la Compagnie Yllana Et Rami Eldar.  
Avec Diane Fourès, soprano  
Sarah Dupont D'Issigny, mezzo  
Florian Laconi, ténor  
Michael Koné, contre ténor  
Laurent Arcaro, baryton
- Lundi 10 **Abd Al Malik**  
Le jeune noir à l'épée

Prix des places de 45 à 70 €

Pour des raisons de sécurité l'accès du théâtre durant le festival est interdit aux enfants de moins de 6 ans.

Compte tenu des mesures de distanciations sociales, pas de vente en ligne cette année.

Réservation par téléphone au +33 (0)4 94 79 20 50  
ou billetterie salle de réunion  
de l'Espace Albert-Raphaël  
Du lundi au samedi de 10h à 12h30 et de 15h à 19h30,  
le dimanche de 10h à 12h30.  
Billetterie sur place, les soirs du festival.



Evénements organisés dans le respect des gestes barrières, de la distanciation physique et des consignes sanitaires en vigueur.

Port du masque obligatoire dans les lieux clos.

Accès réglementé pour les concerts, les spectacles et les visites. Sous réserve d'annulation par la commune ou les organisateurs.

Renseignements, réservations : Office de Tourisme & de la Culture - Tel : +33 (0)4 98 12 64 00 - [www.ramatuelle-tourisme.com](http://www.ramatuelle-tourisme.com)

## Espace réservé à l'expression des élus d'opposition

Les deux premiers conseils municipaux ont été très instructifs sur les méthodes employées. Tout est jugulé, omis, calculé pour que ceux qui voudraient débattre restent muets ! Aucun débat autour des questions importantes. Le maire préside de manière léonine au sein du conseil municipal, ce qui amène un grand déséquilibre dans le débat. Aucune liberté d'expression, un règlement intérieur ficelé pour éviter les questions sans doute dérangeantes. Nous considérons que les bases même de notre démocratie ne sont pas appliquées. Au delà de l'opposition, nous considérons que nos droits civiques ne sont pas respectés.

L'opposition ne peut aller au bout de ses interventions sans être interrompue, sans pouvoir dérouler la logique de ses avis.

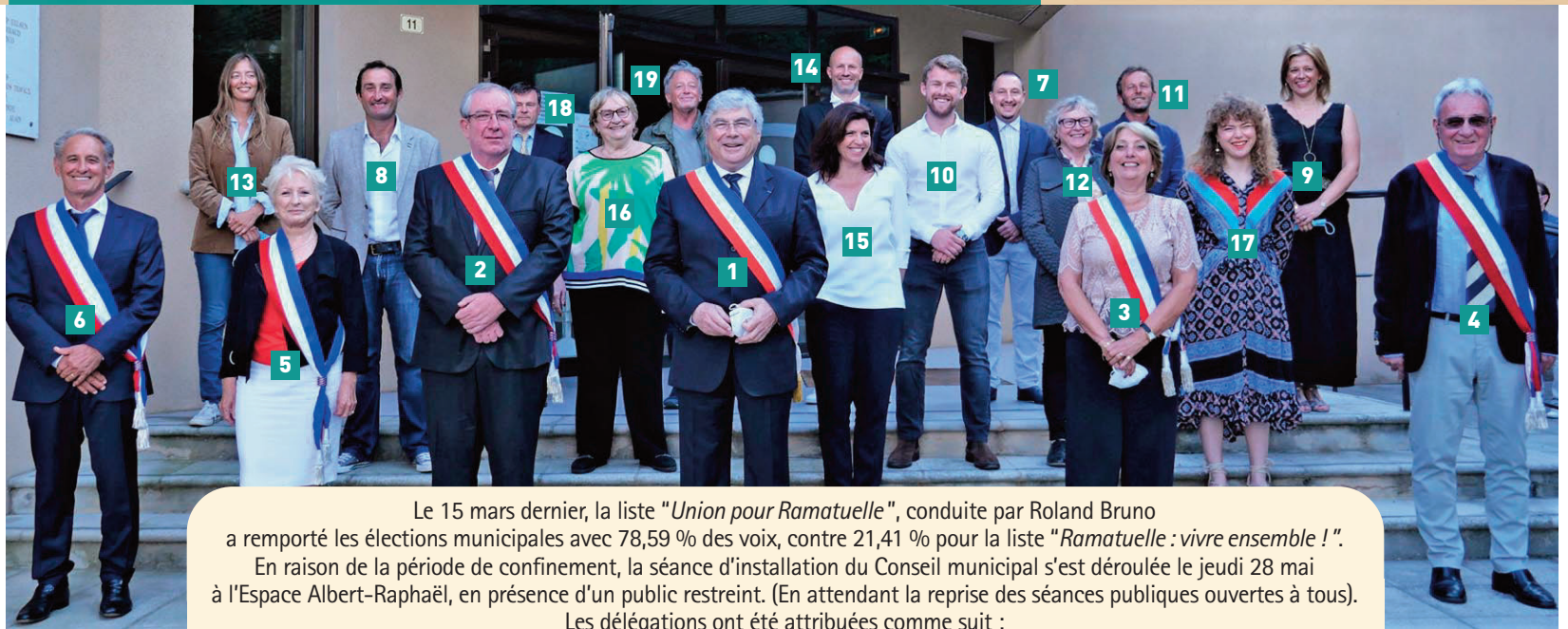
La majorité pratique la politique du "fait accompli", l'opposition est visiblement de "trop", la majorité lui fait bien ressentir.

Des conseils municipaux où règnent une atmosphère d'intimidation voir même d'humiliation du binôme d'opposition - cités à plusieurs reprises - autour de "prémisses" de débats avortés qui ne mènent à aucune conclusions éclairées.

L'opposition tiendra informée la population de ses interventions. "

M. GOETHALS & M. GASPARINI - Groupe d'opposition Ramatuelle

# Un nouveau conseil à votre écoute



Le 15 mars dernier, la liste "Union pour Ramatuelle", conduite par Roland Bruno a remporté les élections municipales avec 78,59 % des voix, contre 21,41 % pour la liste "Ramatuelle : vivre ensemble !". En raison de la période de confinement, la séance d'installation du Conseil municipal s'est déroulée le jeudi 28 mai à l'Espace Albert-Raphaël, en présence d'un public restreint. (En attendant la reprise des séances publiques ouvertes à tous). Les délégations ont été attribuées comme suit :



**Patrick Rinaudo**  
Premier adjoint

En charge des finances communales, des relations avec le monde économique (hors agriculture), de la commission de sécurité et d'accessibilité et démarches de mise en conformité des établissements recevant du public (à l'exception des décisions de fermetures administratives).  
Anime la commission finances, économie, sécurité, avec :  
Benjamin Courtin  
Sandra Manzoni  
Odile Truc  
Pauline Gheno  
Line Craveris  
Bruno Goethals



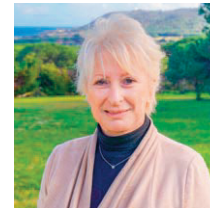
**Patricia Amiel**  
Deuxième adjointe

En charge de l'enfance, de la jeunesse et des relations avec le monde associatif.  
Anime la commission enfance jeunesse associations, avec :  
Pauline Ghéno  
Enzo Baudard-Contesse  
Léonie Villemin  
Bruno Caietti  
Alexandre Surle  
Patrick Gasparini



**Richard Tydgat**  
Troisième adjoint

En charge de l'urbanisme, publicité : enseignes, pré-enseignes (à l'exception de ce qui relève de l'évolution des cadres réglementaires (plan local d'urbanisme, règlement local de publicité), du contentieux, des réponses aux recours gracieux, du retrait de décisions estimées illégales et du schéma directeur d'assainissement.  
Anime la commission urbanisme, publicité, schéma directeur d'assainissement avec :  
Enzo Baudard-Contesse  
Sandra Manzoni, Michel Franco  
Alexandre Surle, Benjamin Courtin  
Patrick Gasparini



**Danielle Mitelmann**  
Quatrième adjointe

En charge du tourisme, de la culture, du patrimoine et de l'événementiel.  
Anime la commission tourisme, culture, patrimoine, événementiel avec :  
Camille de Saint-Julle de Colmont  
Enzo Baudard-Contesse  
Léonie Villemin  
Pauline Ghéno  
Sandra Manzoni  
Patrick Gasparini



**Jean-Pierre Frésia**  
Cinquième adjoint

En charge des travaux, de la maîtrise d'ouvrage des bâtiments et de l'aménagement de leurs abords, de l'aménagement des espaces publics et en particulier du village, du littoral, des cours d'eau et ruisseaux intermittents.  
Anime la commission travaux - cours d'eau avec :  
Michel Franco  
Camille de Saint-Julle de Colmont  
Odile Truc  
Alexandre Surle  
Sandra Manzoni  
Bruno Goethals

**Bruno Caietti**, conseiller municipal délégué à la communication et au protocole. **Alexandre Surle**, conseiller municipal délégué à la forêt et à l'agriculture.  
**Pauline Gheno**, conseillère municipale missionnée pour suivre le projet "revitalisation du village" aux côtés de l'adjoint délégué à l'aménagement des espaces publics.

## L'Office de Tourisme et de la Culture

Sous la présidence de Danielle Mitelmann

Les membres du conseil siégeant au Conseil d'Administration de l'O.T.C.

Patricia Amiel, Enzo Baudard-Contesse, Benjamin Courtin, Line Craveris, Camille Saint Julle de Colmont, Michel Franco, Pauline Ghéno, Bruno Goethals, Sandra Manzoni, Alexandre Surle, Léonie Villemin.

Représentant associations :  
Conchita Coussanes, Frédéric Comba.

Sociaux professionnels :  
Frédérique Ballarini, Laurent Bologna, Sébastien Craveris, Eric Diacono, Patricia Guiffant, Bertrand Luftman, Romain Martiniani, Jean-Claude Moreu, Alexandra Samuel.

## Le Centre Communal d'Action Sociale

Sous la présidence du maire, Roland Bruno

Les membres du conseil siégeant au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Odile Truc (vice-présidente), Enzo Baudard-Contesse, Line Craveris, Alexandre Surle, Michel Franco, Richard Tydgat, Patrick Gasparini.

Autres membres du conseil :  
Nivès Guigues, Pierre Falcou, Jean-François Cheppio, Giuliana Patrignani, Simone Arizzi, Martine Guérin, Héléne Gillet.

## Comité Consultatif Agriculture

Alexandre Surle, Benjamin Courtin, Camille de Saint-Julle de Colmont, Léonie Villemin, Camille Coste, Guillaume Craveris, Christian Frésia, Marie Pascaud.

## Groupe de travail sur la transition écologique

Respectant un engagement pris par sa liste auprès des électeurs, le maire a chargé Benjamin Courtin et Michel Franco, conseillers municipaux, de constituer un groupe de travail et de prospective afin de proposer au Conseil municipal des priorités en termes d'action pour la transition écologique et énergétique.

## Liste des élus

1 Roland Bruno • 2 Patrick Rinaudo • 3 Patricia Amiel • 4 Richard Tydgat • 5 Danielle Mitelmann • 6 Jean-Pierre Frésia • 7 Bruno Caietti • 8 Alexandre Surle  
9 Pauline Gheno • 10 Enzo Baudard-Contesse • 11 Benjamin Courtin • 12 Line Craveris • 13 Camille de Saint-Julle de Colmont • 14 Michel Franco • 15 Sandra Manzoni  
16 Odile Truc • 17 Léonie Villemin • 18 Bruno Goethals • 19 Patrick Gasparini

## Les élus reçoivent sur rendez-vous

Le maire : 04.98.12.66.61 et [secretariat.maire@mairie-ramatuelle.fr](mailto:secretariat.maire@mairie-ramatuelle.fr) • Les adjoints : 04.98.12.66.66 et [info@mairie-ramatuelle.fr](mailto:info@mairie-ramatuelle.fr)